

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-873/SG/CG nommant M. Claude Guinchard directeur de l'office du Développement du Tourisme.

n° 74-873/SG/CG

Ministère

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DES TRANSPORTS
ET DU TOURISME

Date de publication

22 mai 1974

Numéro JO

n° 11 du 10/06/1974

Date du numéro

10 juin 1974

VISAS

Le Président du Conseil de Gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, officier de la Légion d'Honneur, Vu la loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire français des Afars et des Issas

Vu l'arrêté n° 73-1639/SG du 23 novembre 1973 portant constitution du Conseil de Gouvernement, nomination des ministres le composant et fixant les attributions individuelles de ceux-ci : Vu l'arrêté no 69-1854/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 74/ 7e L du 23 décembre 1969 de la Chambre des Députés portant création d'un établissement public territorial dénommé «Office de Développement du Tourisme du Territoire français des Afars et des Issas » : Vu l'arrêté n° 69-1855/SG-CG du 29 décembre 1969, portant organisation de l'Office de Développement du Tourisme dans le Territoire français des Afars et des Issas

Vu le procès-verbal du conseil d'administration de l'Office de Développement du Tourisme en date du 29 mars 1974 : Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du 22 mai 1974.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Claude Guinchard est nommé directeur de l'office de Développement du Tourisme, en remplacement de M. Jacques Herry, titulaire d'un congé administratif. Art. 2. — Le présent arrêté, qui prendra effet du 20 mai 1974 sera enregistré et publié partout où besoin sera.

ALI AREF BOURHAN.